

Centre Ville pour tous : Pour renforcer une stratégie globale de lutte contre le mal logement

La question de l'habitat indigne a été centrale dans la campagne des élections municipales et une clef de sa victoire. Aujourd'hui, notre association veut rappeler un certain nombre de propositions et d'exigences collectives.

Le 16 mars dernier, une délégation de notre association Centre Ville pour tous a été reçue par le Maire, accompagné de ses deux adjoints à l'habitat et à l'urbanisme. A cette occasion nous avons exprimé nos souhaits et nos inquiétudes.

Le rôle de la majorité municipale est crucial, étant donné le manque d'implication de la Métropole sur les questions de fond du logement social (PLH non voté) et, depuis 2018, sur tous les enjeux d'urgence liés aux situations de fragilité extrême de nos concitoyens à Noailles comme dans de nombreux quartiers...

Notre première demande formelle a porté sur l'importance d'un cadre collectif de travail avec la mairie.. Le maire nous a répondu que la Ville serait "facilitatrice" : Centre Ville Pour Tous est donc prêt à faire des propositions en co-construction avec les autres collectifs et associations engagées sur ces aspects. Nous avons rappelé que le préalable devait être l'accès aux données et la transparence.

Depuis l'été 2020, d'ailleurs les premières actions autour du suivi de la Charte de relogement, de l'animation d'un comité de pilotage et d'une évaluation se poursuivent dans un premier cadre collectif de travail. Ainsi, depuis le 1er décembre, CVPT a participé activement à une série d'ateliers et groupes de travail réunissant les services de la ville de Marseille et de l'Etat avec les collectifs et associations. La Métropole a brillé par son absence et son silence.

Une inquiétude demeure...

Notre expérience depuis le 5 novembre 2018 nous avait convaincu que l'on ne peut laisser les questions du bâti dans la seule attente des situations de périls... Les premières décisions de la nouvelle équipe municipale sur les délégations et leurs attributions ont été porteuses d'espoir.

Le fait que la lutte contre l'habitat indigne et notamment le suivi des arrêtés de périls ait été rattachée à l'Adjoint au logement a démontré à quel point cette question ne pouvait seulement se limiter à des aspects techniques ; elle constitue le socle de la politique d'éradication du logement indigne, en imposant aux propriétaires bailleurs et syndics le respect des règles de sécurité de

l'habitat et celui des droits des occupants. Maintenir le suivi des questions de salubrité et de péril sous la responsabilité de l'adjoint au logement est donc essentiel pour une véritable intervention publique municipale sur le long terme.

Aujourd'hui, ce choix semble remis en cause. Il semblerait que la Direction municipale en charge du traitement des immeubles en périls et insalubres (DPGR) risque d'être détachée de la Délégation à l'habitat pour être replacée sous tutelle de la Sécurité civile. Ce possible retour en arrière nous inquiète fortement et une diminution forte de moyens humains qui ne seront plus mobilisés pour les Marseillais les plus fragilisés.

Si ce choix se confirmait, il traduirait un retrait majeur face à l'une des deux principales promesses inscrites au programme du Printemps Marseillais (avec la rénovation des écoles), celui de la lutte contre le mal logement.

En réduisant l'habitat à une question de sécurité, la Mairie renoncerait à un pilotage stratégique de la politique de l'habitat. Le risque est de laisser le suivi bilan des politiques du logement à la Métropole dont nous connaissons le désengagement et l'inaction historique, et dont nous craignons une stratégie de renouvellement fondée sur l'éviction des plus fragiles hors des espaces centraux de Marseille. Ce serait une démission de la Ville face à un champ de responsabilité crucial.

Notre association CVPT reste fortement mobilisée sur de nombreux sujets : autour du PLUI (avec le dépôt d'un recours au Tribunal Administratif) et avec l'animation du débat de l'Enquête publique sur la DUP portant sur l'expropriation des immeubles du haut de la rue d'Aubagne ; autour de l'avenir d'Euromed, avec la mise en œuvre que nous revendiquons de la participation des citoyens au sein du PPA (projet partenarial d'aménagement du centre ville de Marseille), ou par son investissement dans des espaces de réflexion et coproduction (Ateliers populaires d'urbanisme, conseils citoyens ou bien l'Agora de Noailles...).

Un centre ville pour tous